



APPEL A LA GREVE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL LE 27 JANVIER 2022

Nos trois organisations syndicales appellent tous les agents du Département à la grève le jeudi 27 janvier 2022.

Nous avons déposé un préavis auprès de la Présidente le 17 janvier pour lui faire part de nos revendications locales :

- **NON** à un régime indemnitaire à deux vitesses, à un traitement inégalitaire entre les agents
- **NON** à l'allongement du temps de travail
- **NON** à la précarité pour nos collègues contractuels
- **NON** à la perte de sens du travail et à la non reconnaissance des métiers et qualifications
- **NON** à la dégradation des conditions de travail et à l'augmentation des RPS
- **NON** au manque d'orientations dans les politiques publiques, à des décisions qui changent, à des directives contradictoires
- **NON** à une augmentation de la charge de travail sans moyens supplémentaires au détriment de la qualité du service public et de l'intérêt général

OUI à une revalorisation du régime indemnitaire pour tous les agents dès maintenant !

Cette mobilisation s'inscrit dans un mouvement national intersyndical « Pour les salaires et le pouvoir d'achat ».

**Rassemblement devant l'Hôtel du Département
à partir de 13 heures/ AG à 13 H 30
Manifestation Portail des Jacobins à 14 H30**



Objet : préavis de grève

Madame la Présidente,

Lors du CTP du 7 décembre 2021, nos trois organisations syndicales FSU-FO-CGT ont émis un avis défavorable sur le dossier concernant l'actualisation du régime indemnitaire des « nouveaux talents ». Vous avez, comme le prévoient les textes, convoqué un nouveau CTP le 16 décembre qui a examiné le même dossier puisqu'aucune négociation n'était intervenue dans ce délai. Nos organisations ont bien évidemment maintenu leur avis défavorable.

Comme nous l'avons exprimé dans notre intervention commune, nous ne pouvons accepter que se mette en place un régime indemnitaire à deux vitesses, pour certains postes en l'occurrence encadrants et pour les seuls « nouveaux talents » recrutés par la collectivité. Pour les négociations que vous souhaitez ouvrir pour le personnel départemental en 2022, le cadre et le calendrier posés soulèvent beaucoup d'inquiétudes et d'interrogations, tout comme la non réponse sur notre demande de connaître le budget qui y sera consacré.

C'est un très mauvais signal donné au personnel départemental qui, dans un contexte de gel du point d'indice, attend d'autant plus une revalorisation du régime indemnitaire qui n'a pas évolué depuis des années.

Le sujet du temps de travail est l'autre grand dossier de ce début d'année qui a fait l'objet d'annonces, de pistes de travail lors d'un séminaire des cadres sans que nos organisations syndicales aient été reçues et consultées officiellement sur ce dossier.

La montée de la précarité avec un nombre croissant de contractuels dans les collèges par exemple, le manque de personnel dans tous les secteurs (social, médico-social, entretien ménager, routes, collèges, services administratifs, culturels...) entraînent une surcharge de travail pour les agents et a des conséquences sur la qualité du service public rendu aux usagers.

Nous avons fait remonter des urgences bâtementaires pour plusieurs services comme la MDS de Carcassonne-ouest, de Narbonne-ouest, la SAE pour lesquels les personnels sont en attente de solutions depuis des années. Les changements dans les annonces, l'absence de réponse sont inacceptables pour les collègues qui travaillent dans des conditions difficiles. Nous attendons des engagements clairs et qui soient enfin tenus.

Enfin, nous vous alertons sur l'ambiance générale et la dégradation du climat social dans la collectivité. Nous constatons de plus en plus de situations individuelles de souffrance au travail, de services en tension avec une montée des RPS, un manque de reconnaissance des compétences et de l'engagement, une perte de sens du travail. Les collègues font part au quotidien d'un manque de lisibilité dans les orientations des politiques publiques et de leur application sur le terrain, de décisions qui changent sans cesse, un manque de soutien et une remise en cause parfois de leur travail.

Le malaise est profond, traverse l'ensemble des services et Directions et leurs agents.

Dans ce contexte, nos organisations syndicales déposent un préavis de grève pour la journée du jeudi 27 janvier de 0h à 24h. Conformément à l'article L 521-3 du Code du Travail, nos organisations syndicales sont disponibles pour vous rencontrer au sujet de ces revendications.

En vous remerciant de bien vouloir accuser réception de ce préavis, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.